

LES NOUVEAUX GUIDES DES SALARIES 2016

idSponibles à la maison des syndicats à Valbonne Garbejaïre



REPERES

SMIC:

9,67 € brut /h - 1466,62 € brut / mois pour 35h)-

ALLOCATIONS FAMILIALES:

2 enfants: 129,47€ - 3 enfants : 295,35 €- 4 enfants : 460123 €

CHOMAGE :

- Allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) : 11.76 €/ jour + 40.40 % du salaire journalier de référence (SJR) ou 57 % du SJR.

-Allocation temporaire d'attente (ATA): 11,45 €/ jour

- Allocation de solidarité spécifique: 16,25 €/ jour

HANDICAPES:

-Allocation d'adulte handicapé (AAH) sans aucune ressource: 808,46 €/mois

-Complément de ressources: 179,31 €/ mois

PRIME D'ACTIVITE: Depuis le 01/01/16;fusion du RSA et de la prime pour l'emploi, versée aux salariés touchant moins de 1,3 Smic, aux étudiants et apprentis jusqu'à 0,78 Smic.

RETRAITES COMPLEMENTAIRES:

Point ARCO: 1,2513 € —Point AGIRC: 0,4352 €—Point IRCANTEC: 0,4746 €

Plafond de la Sécurité sociale: 3218 €/ mois ou 38616 € /an

Hausse des prix à la consommation; 0.1 % en avril.

PERMANENCE CFDT SOPHIA ANTIPOLIS

Catherine TORCAT

2 rue de la bastide vieille Garbejaïre
06560 VALBONNE Tél: 06 44 73 55 41

Email: cathy.torcat@cfdt-f3c-azur.fr



web



Les Echos De Sophia

CFDT De Sophia Antipolis à Vos Côtés

JUILLET 2016

Édité

Engagée depuis 2012 aux côtés de la fédération handisport, la CFDT réaffirme son partenariat en s'associant à l'opération « Gagnons Rio » à l'occasion des prochains Jeux Paralympiques qui se dérouleront en septembre 2016 à Rio.



GAGNONS RIO!
OPÉRATION

CFDT: COMMUNICATION CONSEIL CULTURE CÔTE D'AZUR
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

SOUTENEZ L'EQUIPE DE FRANCE HANDISPORT !

Grande vente de tickets jusqu'au 31 octobre 2016, auprès des associations et réseaux partenaires.

TICKET : 2 €
CARNET 10 TICKETS : 20 €

2 TIRAGES 2 CHANCES DE GAGNER !

1 24 mai 2016 LE TIRAGE RIO *
Un séjour pour l'ouverture des Jeux Paralympiques de Rio (2 personnes) à gagner

2 24 novembre 2016 LE GRAND TIRAGE *
+ DE 200 LOTS À GAGNER

Une voiture Renault, un scooter, un voyage aux Antilles, des séjours plein air ou sportifs...

INFOS & RÉSULTATS ENREGISTREMENT DES TICKETS
www.gagnonsrio.handisport.org

* Tirage au sort sous contrôle de l'Etat - Information photos non contractuelle - Photo: E. L. - Sport-Photo



ALTRAN

Un arrêt récent de la Cour de cassation (Cass. soc. n° 1834 du 4 novembre 2015) a donné raison à des salariés d'Altran. Ces derniers, en modalité Syntec 2 (dite "réalisation de missions") percevaient un salaire inférieur au PASS (plafond annuel de la sécurité sociale, qui est de 38,616 € en 2016), contrairement à la définition Syntec de cette modalité.

REUNION DES SOCIETES DE SERVICES ET D'INGENIERIE INFORMATIQUES (SSII)

La CFDT a mis en place des réunions entre Représentants du Personnel des SSII et ceux des donneurs d'ordre.

Ces rencontres fructueuses permettent à chacun de connaître ce qui se passe dans ces entreprises et de mutualiser leurs informations, leurs actions, leurs avancées et leurs problèmes. Des outils ont été mis en place pour mieux communiquer et échanger.

Un quizz sur les droits du travail dans les SSII a été mis en place avec une journée « rencontre » pour répondre à toutes ces questions.



RETROUVEZ LES ECHOS DE SOPHIA SUR LE WEB

www.cfdt-f3c-azur.fr

AINSI QUE TOUS LES LIENS UTILES,
POLES D'ACTIVITE ET CODE DU TRAVAIL....



web

Accord Handicap chez CGI

Le nouvel accord en faveur des travailleurs en situation de handicap a été négocié et approuvé par la CFDT. Sans cet accord d'entreprise, plus de 2M€ auraient dû être versés à titre d'amende à l'AGEFIPH. Des avancées ont été obtenues, comme par exemple pour chaque salarié concerné 12 jours par an de congés exceptionnels accordés au titre du suivi médical et une augmentation de l'objectif des recrutements portés à 120 nouveaux salariés en 3 ans. Le réseau de référents conserve par ailleurs son rôle et sa dimension. La CFDT avait demandé que deux membres du CCE siègent dans la commission de suivi pour rendre compte de l'avancement réel des objectifs annoncés. La CFDT déplore que la direction ait décidé de ne pas accorder ces moyens complémentaires.

Cependant, la CFDT siègera dans cette commission en tant que signataire de l'accord et continuera à travailler en lien direct avec le CCE, qui sera ainsi en mesure d'évaluer l'efficacité du dispositif.

LE COIN DES ELECTIONS

Un grand scrutin pour les petites entreprises

du 28 novembre au 12 décembre 2016:



4,7 millions de salariés des entreprises de moins de 11 salariés vont voter en vue de désigner pour la première fois leurs représentants au sein des Commissions

Paritaires Régionales par correspondance ou internet.

Ce vote est important car il permettra une représentation collective des salariés des TPE et le résultat sera pris en compte pour le calcul de la représentativité des syndicats lors des accords de branche ou des Conventions Collectives.